

FRANÇOISE BUFFET

Députée de la 4^e circonscription du Bas-Rhin

Paris, le 25 JAN 2024

**Monsieur le Ministre de l'Agriculture et
de la Souveraineté alimentaire**

Hôtel de Villeroy
78 rue de Varenne
75349 Paris SP 07

Objet : Calcul des retraites agricoles en fonction des vingt-cinq meilleures années

Monsieur le Ministre,

Députés du Bas-Rhin, nous avons été sollicités par la chambre d'agriculture d'Alsace et la MSA au sujet des pensions de retraite des agriculteurs non-salariés. Alors qu'ils ont consacré leur vie à nourrir les Français, sans compter leurs heures ni lésiner sur leurs efforts, ces exploitants, conjoints et aides familiaux touchent en moyenne 350 euros de moins que le reste de la population lorsqu'ils arrivent à la retraite.

Cette injustice est inacceptable. Pour y remédier, le Président de la République a promulgué la loi visant à calculer la retraite de base des non-salariés agricoles en fonction des vingt-cinq années d'assurance les plus avantageuses le 13 février 2023. Celle-ci avait été adoptée à l'unanimité, témoignant du consensus des forces politiques au Parlement pour faire avancer la cause de l'agriculture.

Ce texte prévoyait que le Gouvernement remette au Parlement dans les trois mois suivant sa promulgation un rapport afin de préciser les modalités de mise en œuvre de cette évolution. Près d'un an après la promulgation de la loi, les acteurs sont toujours dans l'attente de ce rapport et des mesures d'application concrètes qui seront prises en fonction de ses conclusions. Cela préoccupe notamment la MSA, qui aura à implémenter cette décision d'ici le premier janvier 2026.

Dans ces conditions, nous vous saurions gré de nous préciser la date à laquelle ce rapport pourra finalement être remis ainsi que l'état actuel de vos réflexions à ce sujet. Nous comptons sur votre diligence pour ne pas décevoir nos agriculteurs qui placent beaucoup d'espoir dans la mise en œuvre de cet objectif de justice sociale.

Vous remerciant pour votre bienveillante attention, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Les députés du Bas-Rhin signataires ci-après

La députée de la 4^e circonscription
du Bas-Rhin,



Françoise Buffet

Le député de la 7^e circonscription
du Bas-Rhin,



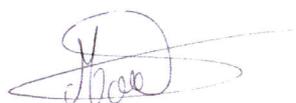
Patrick Hetzel

La députée de la 8^e circonscription
du Bas-Rhin,



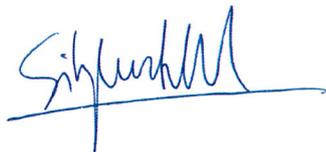
Stéphanie Kochert

La députée de la 6^e circonscription
du Bas-Rhin,



Louise Morel

Le député de la 5^e circonscription
du Bas-Rhin,



Charles Sitzenstuhl

Le député de la 3^e circonscription
du Bas-Rhin,



Bruno Studer

Le député de la 9^e circonscription
du Bas-Rhin,



Vincent Thiébaud